

ST34. Géographie et sociologie électorales : duel ou duo ?

Jessica SAINTY
IEP de Grenoble
UMR PACTE 5194 CNRS
jesssainty@hotmail.com

Le territoire dans la formation du jugement politique De la nécessaire complémentarité entre sociologie et géographie électorales

Version provisoire – ne pas citer sans autorisation de l’auteur¹

Cette communication présente l’avancée d’un travail de thèse en cours dans lequel l’analyse des opinions et comportements politiques est conduite en accordant une attention particulière à la territorialisation de ces opinions et comportements (Sainty 2009a). Cette thèse est réalisée dans le cadre du projet de recherche Formation du Jugement Politique (FJP)², programme dont le contexte temporel est celui de la session électorale de 2007, composée de l’élection présidentielle et des élections législatives, avec comme hypothèse initiale l’existence d’un effet du territoire sur la formation du jugement politique des électeurs. Cette question de départ a entraîné la mise en place d’un dispositif d’enquête comparatif, ciblé sur quatre territoires précis, choisis pour leurs spécificités sociopolitiques : trois cantons et une ville de l’Isère. Le choix méthodologique explicite – et relativement inhabituel dans les grandes enquêtes sur les opinions politiques³ – de privilégier un niveau d’observation volontairement restreint a permis la collecte de nombreuses données démographiques, socioéconomiques et électorales pour chacun des points d’observation sélectionnés. L’objectif de notre thèse est ainsi d’essayer d’évaluer la part relative de la composante territoriale dans la constitution des raisonnements politiques des électeurs : quelle est la place de l’environnement local, socioéconomique et politique, des individus dans la production d’une opinion politique ?

L’intérêt que nous portons à la prise en compte du « local » dans l’explication des comportements électoraux n’est pas une démarche isolée : en effet, on observe depuis une dizaine d’années une tendance à un retour vers une tradition de recherche délaissée à partir des années 1960, celle de l’analyse écologique et localisée du vote, regain d’intérêt dans lequel nous inscrivons nos propres travaux. Notre propre façon de questionner l’objet de recherche a également été inspirée par un autre « effet de contexte », à savoir celui de la recherche grenobloise en sciences sociales, qui accorde depuis longtemps un regard particulier au local sous des formes diverses : dans l’étude de l’action publique au prisme du local et les systèmes politiques locaux (Faure Douillet 2004), dans les travaux d’une première

¹ Cette communication est présentée grâce au soutien de la Commission scientifique de l’IEP de Grenoble, du laboratoire PACTE et de l’Ecole doctorale « Sciences de l’homme, du politique et du territoire » de l’Université de Grenoble.

² Programme de recherche piloté par l’UMR PACTE (Grenoble) et Bernard Denni à l’occasion de l’élection présidentielle de 2007.

³ La plupart des grandes enquêtes électorales utilisent des échelons de taille importante pour contextualiser le territoire : par exemple, les baromètres politiques 2006-2007 du Cevipof ont stratifié la France en sept grandes régions, masquant de fait les spécificités locales du vote potentiellement existantes. En 2007, cependant, l’ANR PAECE (Pour une approche écologique des comportements électoraux) a, elle aussi, renouvelé l’attention portée au contexte sociopolitique de l’électeur, en privilégiant les approches écologiques du vote.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

« école grenobloise de géographie », fondée par Raoul Blanchard, qui a largement étudié les comportements politiques en milieu alpin, à la suite de Paul Guichonnet (1943) et de Germaine Veyret (1954), ou dans la tradition de recherche plus récente, appuyée sur la géographie sociale, qui s'est lancée dans l'analyse des recompositions territoriales et de leurs traductions politiques (Vanier 2009). Nos travaux tentent donc d'articuler des influences théoriques variées et interdisciplinaires.

Ainsi, notre propos ne portera pas ici sur la démonstration de l'existence d'éventuels déterminismes locaux sur la formation des opinions politiques des individus, mais prendra la forme d'un parcours théorique. Nous nous proposons en effet de tenter d'apporter des éléments de réponse théorique à la question posée par les organisateurs de la section thématique : « géographie électorale et sociologie électorale, duel ou duo ? » Nous organiserons ces éléments de réponse en deux temps, articulés autour de notre propre parcours de recherche : le premier temps sera consacré aux précédentes analyses localisées du vote et des comportements politiques et à leurs limites, puis nous viendrons dans un second temps à la prise en compte des travaux de géographie et à leur articulation théorique et pratique avec notre questionnement de recherche. Nous chercherons ainsi à démontrer comment la mobilisation de cadres théoriques issus de la géographie sociale est à même de combler les angles morts « territoriaux » de la sociologie électorale.

1. Les analyses localisées du vote et des comportements politiques

Il est possible de regrouper sous l'expression d'« analyses localisées du vote » un ensemble de travaux réalisés à la croisée de la science politique, de la géographie électorale et de la sociologie électorale ayant tous pour point commun de s'intéresser aux comportements politiques des électeurs, et particulièrement à leur vote. Ce courant de recherche a démarré, en France, sous l'influence d'André Siegfried, avant d'être très largement délaissé à partir du début des années 1960. Cet « abandon » progressif est causé en grande partie par le développement de la technique des sondages, et le détournement conséquent de la focale d'analyse du groupe vers l'individu. Mais depuis une dizaine d'années environ, les analyses écologiques du vote connaissent un regain d'intérêt dans les études électorales, notamment grâce à un renouvellement de ces approches.

1.1. La première dynamique de la géographie électorale en France

Comme le souligne Hervé Guillorel (1989), il semble difficile d'évoquer la géographie électorale sans faire référence à André Siegfried, son père fondateur. La conception du local chez André Siegfried s'insère dans l'imaginaire de l'enracinement de la France de la Troisième République, pensé comme un attachement particulier et indéfectible au lieu de naissance, qui constituerait une caractéristique commune du groupe et serait déterminante du type de lien social unissant les individus dans cet espace (Veitl 1995). L'interrogation initiale d'André Siegfried, à laquelle il n'aura de cesse de répondre dans ses travaux consacrés aux élections, part du constat de la stabilité électorale de certaines régions de France dans l'inconstance de la vie politique de la III^{ème} République et malgré les bouleversements électoraux :

« Sous l'apparence mouvante des élections se précisent donc des courants stables et se dessinent des tempéraments politiques régionaux. Il y a ainsi des tempéraments provinciaux, départementaux, cantonaux, communaux ; il y a plus exactement encore (car les divisions administratives sont souvent factices) des tempéraments politiques répondant à ces profondes individualités naturelles que sont les « pays » de France. » (Siegfried 1995, p.39)

Congrès AFSP Strasbourg 2011

Dans ses études de géographie électorale, A. Siegfried réitère à plusieurs reprises une injonction fondamentale à l'étude des causes multiples, toutes nécessaires à la compréhension des comportements politiques⁴. Cette injonction fondamentale insiste sur la nature de la causalité entre la géologie et le vote : ce n'est pas un lien direct que Siegfried cherche à démontrer mais un lien indirect, ou plutôt « médié » : la géologie des sols entraîne un mode de peuplement particulier, qui lui-même entraîne des rapports sociaux particuliers et donc des opinions politiques et des votes particuliers. Dans la France de l'Ouest, la géologie est un cadre qu'il faut avoir à l'esprit pour comprendre la différence de nature entre les opinions politiques de la population ; en Ardèche, l'altitude à laquelle sont situés les villages est le facteur déterminant des rapports sociaux particuliers qui expliquent les clivages politiques⁵.

Si Siegfried peut certainement être considéré comme l'un des pères fondateurs de la science politique française (Favre 1989 ; Blondiaux Veitl 1999), il est amusant de remarquer que l'une de critiques les plus virulentes et lapidaires de son travail fut publiée dans le premier numéro de la Revue Française de Science Politique, sous la plume de Raymond Aron : « on trouve l'hétérogénéité géographique quand on la cherche, on trouve les deux blocs quand on les organise » (Aron 1955, p.16). Aron reproche à Siegfried, mais aussi à François Goguel (1951), leurs « obsessions » : la première est l'obsession géographique, analyse qui devrait être abandonnée au profit de l'utilisation des sondages et de l'observation des structures sociales ; la seconde obsession est celle pour la bipartition de l'espace politique, qui est artificielle en raison des évolutions historiques et des tensions entre les partis rassemblés sous la même bannière.

Les années 1960 marquent le début du déclin des analyses de géographie électorale telles que celles initiées par André Siegfried puis leur quasi-disparition jusqu'à la fin des années 1990. Les travaux cherchant à combiner une ou des dimensions spatiales à l'analyse du vote, comptent certes des critiques nombreuses. Cependant, la rareté de ces travaux dans la production scientifique française en science politique, à partir du début des années 1960, ne tient pas à la qualité scientifique des études qui ont été menées dans ce champ – et dont nous ne rapportons ici qu'un court échantillon –, mais à l'apparition de la technique des sondages, qui va supplanter les différentes méthodes utilisées dans l'analyse du vote⁶. Le couronnement de la méthode du sondage par la recherche en sociologie électorale a conduit à la disparition, dans l'analyse du comportement électoral, de l'analyse du groupe au profit de l'analyse de l'individu⁷. Cette disparition peut également être liée à la difficulté intrinsèque aux méthodes d'échantillonnage, mises en place par les techniciens des sondages, qui ne permettent pas

⁴ « D'une façon générale toutefois, je me suis volontairement méfié de l'explication unique, de la clef qui prétend ouvrir toutes les serrures. Je crois au contraire que, dans cette matière complexe, il faut presque toujours recourir à un grand nombre de causes, dont aucune ne serait à elle seule suffisante, mais dont le faisceau apporte de précieuses clartés. » (Siegfried 1995, p.57).

« Il ne faut jamais chercher l'explication d'une tendance politique dans une cause unique, mais toujours dans une combinaison complexe de causes concordantes. » (*Ibid.*, p.466).

⁵ « Mais c'est surtout l'altitude qui se révèle comme le facteur décisif : au-dessus de 800 et surtout de 1000 mètres, on vote à droite tandis qu'au-dessous de 300 mètres on vote à gauche. Il s'agit de deux genres de vie, correspondant à des climats différents, avec des productions et des méthodes d'exploitation n'ayant rien de commun. Il est naturel, logique, dans ces conditions, que le comportement politique ne soit pas le même. » (Siegfried 1949, p.113).

⁶ Pour en faire une énumération non exhaustive et schématique, nous pouvons recenser les corrélations écologiques chez André Siegfried, l'observation ethnographique et les entretiens approfondis pour l'Ecole de Chicago, ou encore les sondages localisés de l'équipe de Paul Lazarsfeld dans les années 1940.

⁷ « Les sondages atomistiques, en opérant, en quelque sorte, un transfert d'une partie des propriétés des groupes vers les électeurs eux-mêmes, sous la forme de qualités individuellement incorporées, ont contribué à maintenir le regard des analystes éloigné des groupes sociaux en tant qu'ils constituent des environnements susceptibles de peser sur les comportements. » (Braconnier 2011, p.19).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

d'atteindre des catégories fines, conduisant ainsi à des observations lissées à un niveau trop macro (Braconnier 2010, p.19).

Malgré cette tendance globale, le champ de la géographie électorale continue d'être exploré de façon sporadique, quelques chercheurs exhortant au croisement disciplinaire entre une science politique, de plus en plus institutionnalisée scientifiquement en France, et une géographie sociale qui se renouvelle. Ainsi, au début des années 1980, Frédéric Bon et Jean-Paul Cheylan (1988) construisent un projet de coopération entre politistes et géographes avec pour objectif de proposer une compréhension de la vie politique française sous la 5^{ème} République. Leur travail s'appuie sur les analyses produites par Siegfried et Goguel, tout en utilisant les outils statistiques pour étudier les évolutions des courants politiques au niveau départemental⁸. Pour les deux chercheurs, le vote est un moyen de comprendre les spécificités locales, qu'elles soient historiques, économiques, sociales ou culturelles : les évolutions du vote peuvent ainsi être éclairées par la compréhension des dynamiques localement à l'œuvre, en utilisant différents indicateurs socioéconomiques (CSP, immigrés, pratique religieuse, etc.) ou politiques (utilisation des résultats électoraux de la III^{ème} République). Cependant, pour reprendre la critique que Michel Hastings (1989) adresse à leur travail, Bon et Cheylan⁹ noient l'électeur dans un agrégat collectif, qui plus est à un niveau d'observation assez large, dans lequel il est difficile de discerner clairement les effets propres que peuvent avoir les dynamiques territoriales sur le vote et ses recompositions au fil du temps. Il n'est ainsi pas possible de mettre en évidence le lien entre les évolutions socioéconomiques locales et la façon dont vont les vivre les individus, et donc les répercussions de ces différentes dynamiques sur le vote.

Dans les années 1980 encore, la thèse d'Annie Laurent (1983), intitulée *Espace et comportement électoral. Etude à partir du résultat des élections législatives sous la Vème République dans la région Nord-Pas-de-Calais*, constitue une autre recherche inscrite dans ce courant. En cherchant à identifier les effets des espaces politiques sur les comportements électoraux, celle-ci distingue trois types d'espaces politiques qui remplissent trois fonctions différentes : l'espace matériel « dans lequel s'organise l'opération de vote », l'espace d'agrégation « dans lequel on agrège les choix individuels pour obtenir les choix collectifs » et l'espace institutionnel qui est « l'espace de compétence de l'organe élu ». Cette distinction lui permet de caractériser les influences de ces espaces sur les comportements électoraux. Cependant, ce travail repose sur une approche structuro-fonctionnaliste des espaces électoraux, où les trois types d'espaces repérés sont en premier lieu structurant de l'offre politique sur le territoire, et donc en conséquence du comportement politique.

Malgré les difficultés de l'analyse des mécanismes collectifs de construction des opinions à survivre dans l'analyse du comportement électoral à partir des années 1960 dans la science politique internationale, plusieurs travaux renouent avec une certaine aspiration à la contextualisation de l'étude du vote.

⁸ Le niveau départemental est choisi car il constitue, selon les auteurs, une unité de base plutôt stable depuis la Révolution française, et « présent à l'esprit des Français, à la fois comme niveau administratif et unité socioculturelle spécifique. » (Bon Cheylan 1988, p.37).

⁹ « La géographie électorale ignore l'individu votant pour s'intéresser aux ensembles ayant déjà voté, et définis par leur détermination collective. Y aurait-il une sorte de malédiction à ce qu'un appareillage cartomatique ne construise qu'une collection d'agents pétrifiés, dévitalisés de leur double et complémentaire dimension, individualiste et anthropologique ? » (Hastings 1988, p.75).

1.2. La prise en compte du « local » dans la sociologie électorale

La recontextualisation de l'étude des comportements électoraux, dans la science politique française, apparaît notamment dans les années 2000, se présentant sous deux formes bien distinctes. La première forme est celle de tentatives faites pour prendre en compte le niveau local dans des analyses électorales, fondées sur l'utilisation de sondages et des modèles économétriques. La seconde forme de ces travaux qui recontextualisent le vote consiste dans la redécouverte des analyses écologiques, en essayant de prendre en compte les critiques qui leur avaient précédemment adressées.

Concernant la première approche, Eric Dubois et Christine Fauvelle-Aymar (2004) cherchent à tenir compte des spécificités locales, au niveau départemental ou régional, dans les analyses du vote, en intégrant la variable territoriale dans les modèles économétriques du vote. Les variables qu'ils utilisent sont des facteurs économiques et des facteurs politiques institutionnels. Dans les modèles économétriques présentés, ce sont les facteurs économiques qui restent les plus prédictifs du vote, bien que les facteurs locaux semblent être plus pertinents lorsque le niveau départemental est utilisé, notamment en raison de la plus grande homogénéité du niveau départemental (Dubois Fauvelle-Aymar 2004)¹⁰. Cependant, ces modèles d'analyse sont sujets à des critiques du même type que celles adressées par Aron à Siegfried : le vote pour un camp politique ne dit rien des recompositions électorales vécues par les différentes régions ou départements, de la même façon qu'utiliser le niveau départemental masque les spécificités qui peuvent exister à un niveau plus fin¹¹.

Un autre aspect de ce premier volet de travaux est la prise en considération des effets de voisinage. En mettant l'accent sur un point plus restreint du contexte, les effets de voisinage, ces travaux ont aussi essayé d'appréhender l'influence du contexte sur les comportements politiques. Ces approches postulent que le vote des individus, indépendamment de leurs caractéristiques sociales, sera infléchi en fonction du voisinage de leur lieu de résidence, du fait des interactions sociales particulières qui se nouent dans un lieu donné et qui sont intégrées par les individus dans leur comportement politique. Cette approche est issue de la criminologie et de l'économie, assez répandue dans le monde anglo-saxon et relativement peu en France (Fauvelle-Aymar 2009). Il s'agit d'essayer de voir si les comportements politiques individuels sont influencés par les caractéristiques socioéconomiques de l'environnement du lieu de résidence des individus, donc de rapporter l'individu à son contexte en mesurant la part sociale présente dans les comportements électoraux. Le reproche principal que nous ferons à ces analyses est l'assimilation générale qui est faite entre voisinage et lieu de résidence : en réduisant le voisinage à un seul lieu quotidien des individus, et encore plus à son lieu de résidence, on s'empêche de prendre en considération la totalité du « portefeuille spatial », pour reprendre l'expression de Jacques Lévy (2007), des individus. Pour pouvoir réellement prendre en compte l'influences des lieux, comme des contextes – famille, amis, travail –, sur le vote des individus, il est essentiel d'intégrer la totalité de ces lieux, en termes de nombre, de pratiques, de représentations et de mobilités (Stock 2004, 2006) dans l'analyse du comportement politique. D'autre part, même dans le cas de l'équivalence faite entre lieu de

¹⁰ « This result is not surprising since the department is, in France, the sole electoral entity that is considered as homogeneous (Bon and Cheylan, 1988 :7) ». Cependant, Bon et Cheylan ne justifient pas le choix du département en raison de son homogénéité, mais en raison de sa stabilité historique, de son existence administrative et socioculturelle. Ils précisent également que le département est une unité trop grande pour faire correspondre la structure sociale et la structure politique (Bon Cheylan 1988, p.23).

¹¹ Ainsi, si l'on prend l'exemple du département de l'Isère, de 1988 à 2007 (période retenue pour notre thèse), en schématisant, on observe une grande stabilité du nord du département en faveur de la droite parlementaire et du sud en faveur de la gauche.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

résidence et voisinage, il nous semble que l'étude de l'influence du voisinage sur les comportements politiques est fondamentalement limitée lorsque l'on ne dispose d'aucune variable mesurant l'intégration de l'individu dans son voisinage ou sa perception de son voisinage (Fauvelle-Aymar 2009), ce qu'ont pu essayer de faire certains travaux américains (Johnson Shively Stein 2002).

Du côté de la deuxième approche, plusieurs travaux récents sur les comportements électoraux ont opté pour des approches écologiques (Braconnier Dormagen 2007 ; Rivière 2008), et semblent répondre aux critiques exprimées précédemment. Ces travaux mettent l'accent sur l'intérêt des analyses contextualisées du vote, qui permettent de mettre en évidence l'influence des groupes primaires sur les comportements électoraux (Braconnier Dormagen 2007)¹², mais insistent également sur la nécessité de replacer les comportements électoraux dans leurs contextes particuliers, c'est-à-dire là où ils prennent sens – bien que ces comportements restent fortement déterminés par les caractéristiques sociodémographiques des électeurs (Rivière 2008)¹³. L'électeur est soumis à plusieurs contraintes, à la fois à des déterminismes économiques, sociaux ou culturels, qu'il faut essayer de départager pour comprendre la façon dont ils s'articulent ensemble dans un contexte électoral particulier. Céline Braconnier, qui a fourni un conséquent travail de définition des approches écologiques du vote, ainsi qu'un plaidoyer en leur faveur, définit « l'approche localisée du politique » comme « une appréhension globale de ce qui fait le rapport au politique dans un milieu donné, dans les pratiques qu'il recouvre mais également dans celles qu'il génère ou rend improbable » et permettant « une compréhension fine des processus auxquels s'alimente la diversité du lien entretenu à l'institution électorale » (Braconnier 2010, p.177). L'approche localisée du politique tend ainsi à recentrer l'analyse sur la prise en compte et la compréhension des espaces premiers de socialisation (la famille, les collègues, les voisins etc.) : le postulat de départ de cette approche localisée est de redonner de la consistance aux espaces et aux rapports réellement vécus par les individus. Ces analyses écologiques du vote insistent également sur la nécessité de croiser les méthodes d'investigation pour tenter de prendre en compte la totalité de la mesure du local : ainsi, les approches qualitatives et quantitatives, comme les différents niveaux d'observation, doivent être articulées et utilisées conjointement dans une « chaîne d'études » (Braconnier 2010, p.178), de façon à comparer et à étayer les conclusions tirées pour chaque cas d'étude et par chaque méthode.

Ainsi, s'intéresser à l'« environnement » de l'électeur permet de renouveler le regard porté sur les individus en situation de vote, en redonnant à l'électeur sa dimension sociale¹⁴. Dans le

¹² « La famille, les amis, le travail ou le quartier constituent des environnements qui exercent leur influence sur les individus jusqu'aux portes du bureau de vote. Espaces potentiels de socialisation politique, ils peuvent constituer également des dispositifs informels de mobilisation électorale dont on ne peut pas ignorer les logiques de fonctionnement si l'on veut comprendre ce que voter ou ne pas voter veut dire dans les milieux populaires [...] Lorsqu'un dimanche de scrutin, on constate que près des deux tiers des électeurs arrivent au bureau de vote accompagnés, le fait que l'acte électorale ne puisse se réduire à l'expression individuelle sur un mode individuel d'une opinion individuelle s'impose avec force à l'observateur » (Braconnier Dormagne 2007, p.20-21).

¹³ « Par contre, les entretiens réalisés montrent que les différentes représentations accordées aux espaces (par exemple celle de la figure des cités et de leurs habitants) ont des traductions électorales et politiques contrastées qui sont intimement liées aux trajectoires sociales et résidentielles des habitants. C'est là que l'analyse contextualisée des résultats électoraux montre, en permettant notamment de (re)situer et d'ancrer les registres explicatifs pluriels des pratiques électorales là où elles ont lieu, toute sa pertinence par rapport aux analyses désincarnées et surplombantes du réel qui brisent autant la géographie qu'elles sont dé-historicisées » (Rivière 2008, p.48).

¹⁴ Comme le font remarquer Mattei Dogan et Daniel Derivry, déjà en 1986, les sondages « atomistiques » entraînent nécessairement une perte du caractère profondément social de l'électeur : « C'est dire que l'individu ne doit pas être extrait du réseau social d'inter-relations dans lequel il vit. Cet être social n'existe que par rapport

Congrès AFSP Strasbourg 2011

cadre d'une analyse écologique du vote, lorsque l'on s'intéresse plus spécifiquement à l'influence du territoire sur les comportements et opinions politiques des individus, il nous a semblé nécessaire d'intégrer à notre réflexion des travaux de géographie, portant précisément sur le territoire. En effet, s'intéresser aux appartenances premières des électeurs, que ce soit le territoire, le contexte local, ou l'environnement familial, etc., oblige à renouveler les méthodologies de recherche, car il devient nécessaire de se donner les moyens de se saisir empiriquement du groupe, et donc de repenser les habitudes de recherche en sociologie électorale, largement fondées sur la technique des sondages.

2. Utiliser la géographie en science politique pour analyser les comportements électoraux

De façon complémentaire aux analyses écologiques du vote, les travaux contemporains de géographie sociale nous ont conduit vers la construction d'une définition de la variable territoriale, malgré la multiplicité des acceptions du territoire, du contexte, de l'environnement que cette littérature scientifique est en mesure de livrer. En effet, il nous semble que l'étude du « contexte », dans lequel évoluent les électeurs, gagne à être étudiée par la focale du « territoire ». Notre plongée dans les cadres théoriques et analytiques de la géographie sociale nous a permis de dégager une définition du territoire sur laquelle s'appuient nos travaux, tout en l'articulant à une démarche méthodologique particulière.

2.1. Vers une définition sociale et politique du « territoire »

Nous avons effectué cette plongée dans les cadres théoriques et analytiques de la géographie à la manière d'un « repérage », c'est-à-dire en cherchant, dans la quantité de travaux existants, ceux qui nous permettraient de confronter notre questionnement initial de recherche avec des travaux pertinents, pour faire ensuite émerger de cette confrontation un cadre d'analyse dans lequel puisse se dérouler notre enquête. Nous nous sommes ainsi appuyée d'abord sur des travaux de géographie sociale et politique qui mettent l'accent sur l'action de l'individu dans la construction de l'espace (Raffestin 1980 ; Lefebvre 2000 ; Lussault 2007). Nous nous sommes également penchée sur des travaux consacrés aux espaces périurbains – constituant une part importante de notre terrain empirique (Lévy 2003 ; Debarbieux Vanier 2008) – et notamment aux comportements politiques de ces espaces (Ripoll Rivière 2007 ; Lévy 2007). Enfin, nous avons mobilisé aussi des travaux portant sur les représentations et les usages individuels des différents espaces (Stock 2004 ; 2006).

Tout d'abord, contre la géographie classique, Claude Raffestin (1980) propose de renouveler la géographie politique en l'insérant plus fermement dans les sciences sociales, notamment par le biais de croisement disciplinaire, et en la détachant de l'Etat. En refusant que la géographie politique se cantonne à être celle du pouvoir de l'Etat, il théorise la territorialité, définissant ainsi le territoire. Chez C. Raffestin, le territoire est le processus de production d'une représentation de l'espace : par leur stratégie d'appropriation de l'espace, les acteurs le transforment en territoire et les stratégies d'appropriation de l'espace varient en fonction des représentations et des intérêts des acteurs. C. Raffestin propose ainsi une vision dynamique et évolutive du territoire, qui est construit par les acteurs.

Ensuite, la géographie sociale met l'accent sur l'étude de la société par le biais des espaces, en plaçant au centre de l'analyse les acteurs, avec comme objectif la constitution d'une théorie de la société articulée par ses dimensions spatiales. Pour Henri Lefebvre, les modes de

au contexte social, à son environnement. Et c'est précisément ce contexte qui donne sens à l'ensemble de ses attitudes et comportements. L'individu « saisi » par l'enquête par sondage, n'est rien de plus qu'une abstraction statistique. » (Dogan Derivry 1986, cité dans Braconnier 2011, p.20).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

production sont à l'origine de rapports sociaux spécifiques, mais aussi d'espaces et de temps spécifiques (Lefebvre 2000), l'espace est ainsi produit par la société mais avec une particularité – qui lui est propre – celle d'englober la société. Théoriser l'espace comme une production du social nous permet d'intégrer dans notre questionnement la multiplicité des rapports individuels à l'espace, soit la construction individuelle des espaces vécus. Par la suite, prolongeant des réflexions engagées par C. Raffestin, Michel Lussault (2007) cherche à comprendre les liens entre l'espace et la politique, notamment en prenant pour point de départ la définition du politique d'Hannah Arendt, à savoir « l'espace entre les hommes » (Lussault 2007, p.54 ; voir également Abensour 1997). Dans ce cadre, la politique se trouve dans ce qui sépare les hommes, constituant un espace construit et borné régulièrement et incessamment par les individus (*Ibid.*, p.69). En outre, l'espace y est doté d'une identité spatiale, qui peut être définie comme :

« [l'identité spatiale] n'existe pas *sui generis* mais est construite, inventée collectivement, par les acteurs d'une société donnée qui peuvent avoir tendance à la naturaliser dans leur usage, à en faire une essence immuable [...] [et qui] peut être considérée comme l'ensemble des valeurs fixées sur un espace qui constitue une référence utilisée par un et/ou des acteurs qui le pratiquent pour se définir en se distinguant des autres acteurs » (*Ibid.*, p.93).

D'autre part, M. Lussault insiste sur la différenciation entre l'espace et le territoire¹⁵, qui ne doivent pas être utilisés comme des synonymes. Le territoire constitue un lien entre l'ordre spatial et l'ordre politique, « un ensemble médiateur entre la fabrique d'espace par le politique et les agencements spatiaux qui composent le territoire » (*Ibid.*, p.226), il permet aux acteurs d'agir dans des espaces dotés de sens (*Ibid.*, p.229). Michel Lussault enjoint ainsi à une triple préoccupation, nécessaire à la compréhension de l'espace, combinant un regard politique car il n'y a pas d'espaces sans régulation collective, un regard pragmatique car les espaces ont des effets individuels et collectifs, un regard éthique car les espaces véhiculent des normes et des valeurs qui induisent un positionnement de l'individu par rapport à ces normes et à ces valeurs.

Les travaux de géographie sur les espaces périurbains, qui nous ont attirée dans un premier temps essentiellement en raison de la présence importante de ces espaces dans notre échantillon d'enquête, fournissent également des pistes de réflexion tout à fait stimulantes concernant le rapport des individus à leur propre territorialité, puisque le territoire y est aussi analysé sous l'angle des constructions opérées par les individus résidant ou utilisant dans ces espaces. L'espace périurbain y est le plus souvent défini « en creux » par rapport aux espaces urbains et aux espaces ruraux :

« Le tiers-espace du périurbain plus ou moins lointain et plus ou moins diffus, qui commence aux portes des banlieues et finit parfois très en profondeur dans les campagnes « vraies », au gré des axes de communication. » (Debarbieux Vanier 2008, p.80).

L'espace périurbain a considérablement augmenté depuis les années 1970, donnant naissance à des espaces mixtes, dans lesquels les individus développent des usages différenciés, en fonction de leurs activités et de leurs besoins, avec pour conséquence une plus grande

¹⁵ Michel Lussault (2007) cherche à clarifier le concept de territoire, qui a, selon lui, été galvaudé par une banalisation de son usage, le transformant aujourd'hui en un concept flou. Il définit le territoire comme nécessairement affecté d'une idéologie et d'un imaginaire territoriaux, qui permettent l'inscription des individus dans le territoire de référence, une cristallisation des identités territoriales, la constitution des emblèmes territoriaux, une scène politique aisément identifiable.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

mobilité à l'intérieur de ces espaces entre les villes et les villages. Il se crée ainsi une multiplicité de façons de vivre les espaces périurbains, propres à chaque individu en fonction de ses activités. De cette multiplicité d'usages des espaces périurbains, naît la distinction entre « l'habiter » et le « résider » (Debarbieux Vanier 2008, p.81). Les travaux sur l'extension de cet espace périurbain se sont progressivement penchés sur des questionnements liés au choix du lieu de résidence. Deux approches principales s'opposent sur cette question, une approche en termes de choix rationnel et une approche en termes de choix contraint des individus. Ainsi, pour les tenants du choix rationnel du lieu de résidence, les individus cherchent avant tout à mettre en conformité leur résidence avec leur système de valeurs (Lévy 2003b) ou à vivre dans un entre soi favorisant les stratégies individuelles et familiales (Pinçon Pinçon-Charlot 1989 ; 2008). Selon cette approche, les plus favorisés peuvent donc choisir librement leur lieu de résidence, en accord avec leurs intérêts ou leurs systèmes de valeurs (Lévy 2003b). A l'inverse, pour les tenants d'une analyse en termes de choix contraint du lieu de résidence, ce sont les couches sociales les moins favorisées qui en sont victimes : les classes populaires n'ont plus les moyens d'habiter dans les centre-ville ou en proche périphérie, les plus pauvres sont donc relégués dans les quartiers d'habitat social, plus ou moins intégrés à l'espace urbain dynamique, et les classes moyennes et petites-moyennes accédant à la propriété doivent s'éloigner de plus en plus des centre-ville pour pouvoir accéder à la propriété (Guilluy Noyé 2006). Les moins favorisés sont donc confrontés à un éventail de choix bien plus restreint, notamment du fait de la précarisation de l'emploi et de l'augmentation du foncier au fur et à mesure que l'on s'approche des grandes agglomérations.

En conséquence de cette controverse scientifique sur le choix, plus ou moins contraint, de leur lieu de résidence par les individus, et des systèmes de valeurs ou des représentations sociales qui sont ainsi appréhendables par l'étude des espaces périurbains, s'est développée une autre controverse autour du comportement politique des électeurs résidant dans ces espaces (Lévy 2007 ; Ripoll Rivière 2007). Alors que le premier (Lévy 2003a) met en évidence la plus forte proportion des individus résidant dans les espaces périurbains à adopter des comportements politiques protestataires (abstention ou vote à l'extrême-droite lors de l'élection présidentielle de 2002) en raison d'un système de valeur qui favorise le repli sur soi (Lévy 2003b), les autres (Ripoll Rivière 2007) critiquent cette thèse au motif de la binarité de la méthode utilisée et de la non prise en compte ni de la diversité des espaces composant le territoire français, ni des inégalités socioéconomiques dans la constitution des systèmes de valeurs et donc des opinions politiques.

Enfin, nous avons essayé de compléter le rapport à l'espace des individus, largement appréhendé sous l'angle des représentations des espaces, par des approches reposant sur les pratiques individuelles de ces espaces : la notion « d'habiter » telle que définie par Mathis Stock (2004) permet ainsi de combiner les pratiques individuelles¹⁶ des lieux et les représentations des différents espaces développées par les individus. L'auteur propose ainsi d'étudier l'habiter en utilisant trois niveaux de caractérisation : par les pratiques des lieux, par les modes d'habiter (mise en réseau des lieux et des pratiques) et par les régimes d'habiter (mise en évidence d'un modèle dominant) (Stock 2004). S'intéresser à la façon dont les individus habitent les lieux permet à Stock de recentrer l'analyse sur les individus et leur appartenance à une pluralité de contextes sociaux et géographiques, dont les systèmes de valeurs sont différents. A l'étude de la pluralité des modes « d'habiter le monde » des individus, M. Stock ajoute celle de la mobilité en partant du constat de l'importance de la mobilité des individus, qui entraîne une multiplication des lieux de « passage » dans lesquels

¹⁶ « Le rapport aux lieux n'existe donc pas en soi, de façon indépendante, mais est toujours relié à la question des pratiques » (Stock 2004)

Congrès AFSP Strasbourg 2011

les individus évoluent quotidiennement, chaque lieu pouvant alors recouvrir des significations particulières à leurs yeux (Stock 2006). M. Stock dégage de ce type spécifique de mode « d'habiter » des individus, le concept « d'habiter poly-topique » (Stock 2006), dont il tire cinq hypothèses. La première hypothèse est celle « de l'individualisation géographique des hommes par rapport à des sociétés d'individus sédentaires », dans laquelle les individus ont un plus grand choix de lieux, sont plus distancés par rapport à leur lieu de résidence, et individualisent leurs pratiques (Stock 2006). La deuxième hypothèse est celle de la « pluralité géographique des individus », dans la mesure où les individus appréhendent et transforment les lieux qu'ils fréquentent en fonction du temps qu'ils y passent et de leurs intérêts. La troisième hypothèse est celle de « l'adéquation géographique », dans laquelle les individus mettent en adéquation leurs pratiques avec les lieux fréquentés et leurs intentions. La quatrième hypothèse est celle de la « valorisation de la mobilité » comme norme sociale positive. La cinquième et dernière hypothèse est celle des « ressorts spatiaux » qui rendent possible la mobilité. Cette démarche d'intégration de la notion de mobilité dans la prise en compte des rapports individuels aux lieux nous intéresse essentiellement pour ses trois premières hypothèses, qui permettent de caractériser par l'individualisation des rapports aux lieux la particularité et la différenciation dans les rapports à la politique des individus et les modes spécifiques d'articuler ces rapports aux lieux avec leurs rapports à la politique.

La géographie sociale et de la géographie humaine, notamment par le biais des développements récents autour des nouvelles dynamiques sociales, constituent autant de pistes analytiques permettant de « réintégrer » la prise en compte du territoire dans un modèle théorique proche de la sociologie électorale. Prendre en compte la façon dont les individus ou les groupes d'individus construisent l'espace dans lequel ils évoluent, travailler à partir des différents espaces que fréquentent quotidiennement les individus et la façon dont ils les organisent de façon spécifique en fonction de leurs propres usages, évaluer la part de valeurs et de représentations sociales qui va présider au choix d'un lieu de résidence dans la vie d'un individu sont autant de dynamiques à intégrer à l'espace des comportements politiques et du vote. En effet, si les choix spatiaux des individus – entendus au sens large, c'est-à-dire les activités comme les usages produits à partir d'un même lieu par différents individus – découlent d'un cadre plus large de représentations, il devient intéressant d'intégrer une dimension territoriale aux choix politiques des individus. Ainsi analyser le rapport à l'individu dans une perspective microsociologique peut permettre de comprendre comment l'individu compose et construit « son » territoire à partir de l'espace qui l'entoure.

2.2. Articuler analyse écologique du vote et géographie sociale : vers une perspective localisée constructiviste des rapports individuels à la politique

En mobilisant la géographie sociale, nous proposons ainsi une conceptualisation du territoire qui le place au centre de l'analyse sociologique du comportement politique, car trop fréquemment depuis l'avènement des sondages en sociologie électorale, le territoire est considéré uniquement comme une variable explicative résiduelle, n'intervenant qu'une fois contrôlées les autres variables sociodémographiques¹⁷. Cette variable géographique, lorsqu'elle apparaît, est essentiellement statique : le territoire est alors défini *a priori*, au moyen de ses caractéristiques objectives. Cette définition *a priori* du territoire conduit à une utilisation atomistique de la variable, où l'on dissocie les différentes caractéristiques du territoire les unes des autres, ce qui entraîne à terme la perte du sens de la construction sociale

¹⁷ « This mode of analysis is applied to the study of political behaviour, to see whether territory has an effect independent of the class, the religion and the standard non-spatial factors, often concluding that the territorial effect disappears once everything else is controlled for » (Keating 1998, p.4)

Congrès AFSP Strasbourg 2011

du territoire. Ainsi, l'objectif de conserver la dimension sociale de la construction du territoire nous pousse à opter pour une analyse dynamique des contextes locaux, c'est-à-dire basée sur la combinaison aléatoire des différentes caractéristiques en interaction constante. Cet intérêt pour la construction sociale du territoire nous permet de le concevoir comme un prisme mobilisable par les individus pour considérer le monde¹⁸.

Ces deux dimensions du territoire renvoient à deux utilisations qui en sont régulièrement faites : le premier sens est celui du « territoire objectif », c'est-à-dire d'un territoire constitué par un ensemble de caractéristiques économiques, démographiques ou sociales qui définissent un espace dans lequel l'individu est inséré et dont il subit l'influence. A l'inverse, le second sens est plus « subjectif » : le territoire y est un espace construit socialement et politiquement par chaque individu en fonction des activités qu'il y réalise quotidiennement et des relations qu'il y développe, c'est-à-dire « l'espace vécu ». En fonction de la définition du territoire que l'on choisit, certains outils méthodologiques sont plus adaptés pour mettre en lien l'individu et son espace. Ainsi, lorsque l'on mobilise le territoire objectif, l'utilisation des données agrégées est particulièrement intéressante pour caractériser les zones prises en considération, mais aussi pour confronter les caractéristiques socioéconomiques de ces zones avec leurs résultats électoraux, et éventuellement avec des données collectées dans le cadre d'enquête par sondages. Mais, la mobilisation du « territoire objectif » présente le risque de laisser dans l'ombre la dimension individuelle du territoire, c'est-à-dire les perceptions et les constructions des espaces propres à chaque individu. Ainsi, lorsque l'on souhaite mobiliser la dimension de « l'espace vécu », il faut essayer de repérer les usages variés des territoires qu'ont les individus, les relations sociales qu'ils y construisent et auxquelles il a conscience d'appartenir. Le cadrage des espaces vécus des individus peut éventuellement amener à reconsidérer le niveau d'observation sélectionné pour faire coïncider le mieux possible le territoire objectif et l'espace vécu. Le schéma suivant (schéma 1) propose une synthèse des différents éléments présentés dans les paragraphes précédents : en plus de l'influence de diverses variables, sur les comportements et jugements politiques, déjà démontrées par un siècle de sociologie électorale, il nous semble important d'essayer de prendre en compte le rôle spécifique que peut avoir le territoire dans la constitution des raisonnements politiques des individus.

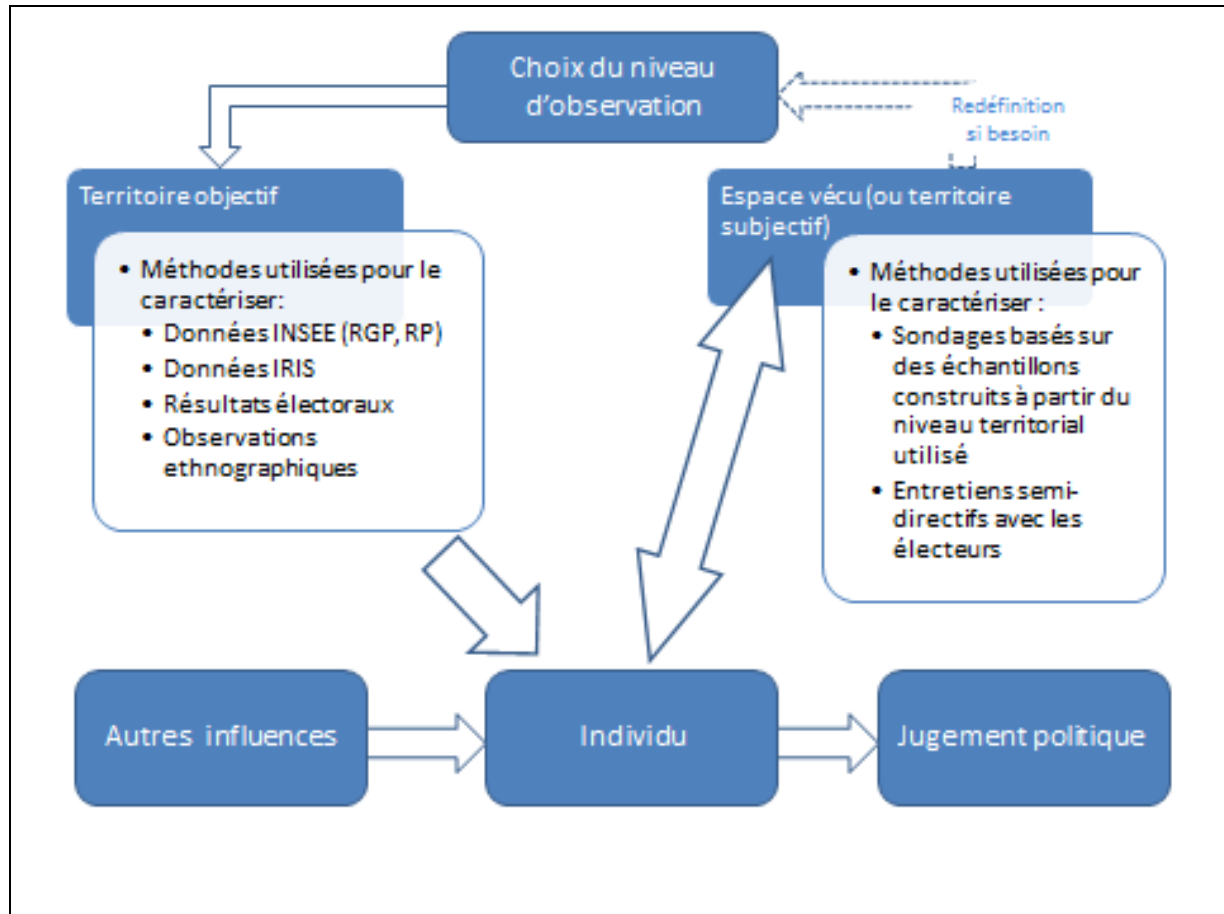
Or, l'application de ce schéma théorique à l'étude du comportement électoral des individus, suppose d'adopter un type spécifique d'analyse du « raisonnement » politique, de façon à pouvoir intégrer l'effet du « territoire ». En effet, les modèles issus du paradigme « déterministe » du vote (Mayer 1997) ont tendance à figer l'électeur dans un ensemble d'appartenances socioéconomiques particulières, et dans un type de comportement donné qui ne permet pas de prendre en compte les évolutions des électeurs. En effet, dans les modèles déterministes, les changements de préférence des électeurs sont assimilés à des ruptures entraînant la volatilité des comportements électoraux, la seule continuité envisageable dans le modèle étant la stabilité de ces comportements. Or, les électeurs changent fréquemment de préférences – que ce soit à l'intérieur du même camp ou en changeant de camp – d'une

¹⁸ Nous reprenons ici le positionnement de Michael Keating : « Territory as a factor in social and political life cannot be appreciated simply as a two-dimensional variable, or inferred as the residual factor when other explanations have been exhausted. It is rather a complex of influences in physical space, which together shape the meaning of social life. The central factor is, of course, physical space, which itself influences economic activity, social interaction and ways of life. This is not fall into the trap of geographical determinism. Physical space may condition social interactions but it does not determine them. Nor does physical space constitute the whole meaning of territory as a factor in politics. [...] In this broader sense, territory is a social, economic and political construction, not reducible to a single factor. [...] A sense of identity is a factor which builds on these processes and in turn reinforces their territorial basis. » (Keating 1998, p.7).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

élection à l'autre (Lehingue 2009), de la même façon que le contexte change également d'une élection à l'autre ; pourtant, ces changements de préférence ne sont pas le signe d'une instabilité de leur comportement mais plutôt d'une mise en cohérence de leurs opinions avec des contextes particuliers. Il nous semble ainsi primordial d'appréhender le raisonnement politique des électeurs et leurs choix comme le résultat d'un processus dynamique : ce n'est que dans ce processus que le territoire, tel que défini précédemment, peut prendre sa place.

Schéma 1 : Synthèse des effets du territoire sur le jugement politique individuel



Cette démarche s'éloigne donc des modèles « déterministes » au profit d'une utilisation pragmatique du « contexte » : le territoire n'a pas vocation à remplacer l'une ou l'autre des variables au sommet de la hiérarchie des déterminismes mais il doit être utilisé comme une grille de lecture et d'interprétation individuelle de l'espace politique. En nous penchant sur l'« espace vécu », le territoire est défini de façon plus dynamique partant du point de vue des individus et de la façon dont ils vivent le territoire. Le focus que nous proposons donc sur le territoire essaye de mettre en évidence le fonctionnement de l'un des déterminants collectifs du vote. Il participe d'une démarche constructionniste, appuyée sur les travaux de P. Berger et T. Luckman (1986), du rapport à la politique des individus : cette approche a été développée pour mettre en évidence l'influence des médias dans la détermination des choix politiques individuels et insiste sur la façon dont les individus appuient, bricolent ou étayent leur opinion en fonction des informations qui parviennent jusqu'à eux, qu'il s'agisse du résultat d'un mouvement conscient (recherche volontaire d'information sur un sujet particulier) ou inconscient, appelé également biais d'accessibilité (réception d'une information en raison d'une plus grande attention de l'électeur à ce sujet pour un ensemble de raisons qui lui

Congrès AFSP Strasbourg 2011

appartiennent) (Iyengar 1991). Le parallèle avec cette approche nous permet de mettre l'accent sur le caractère agrégatif des différentes influences extérieures, prises en considération par les individus lors de l'élaboration de leurs opinions politiques et de leur vote.

2.3 Les conséquences empiriques d'un dialogue entre sociologie électorale et géographie sociale

Intégrer la géographie sociale dans notre réflexion nécessite ainsi de se défaire d'une vision déterministe de l'effet du territoire dans la construction des raisonnements politiques, pour aller vers une perspective plus processuelle et constructiviste de cet effet. Dans cette perspective, la réalité des individus peut être décomposée schématiquement en deux volets, l'un objectif et l'autre subjectif (Berger Luckman 1986), qui s'accordent donc avec les deux facettes du territoire que nous avons précédemment mises en évidence. Une fois posées ces bases théoriques de notre enquête, il a fallu voir comment les adapter à notre terrain empirique.

Le dispositif d'enquête élaboré en 2006 pour le programme FJP se fonde sur le repérage de points d'observation restreints, qui permettent de travailler sur le contexte local des électeurs. La première question qui se pose au moment de la sélection de ces points d'observation est celle de l'échelle optimale : faut-il choisir la commune, le canton, le quartier ou l'agglomération urbaine ? En premier lieu, la constitution d'un dispositif d'enquête quantitatif supposait de sélectionner des zones suffisamment peuplées pour répondre aux impératifs techniques des sondages. En second lieu, il fallait pouvoir recueillir les données permettant de caractériser à la fois le contexte socioéconomique et le contexte politique de la zone sélectionnée. Le canton est alors apparu comme l'échelle correspondant à ces deux contraintes, étant à la fois une unité territoriale suffisamment grande, sur laquelle il est aisé de recueillir des données de contexte et d'observer les continuités et ruptures. On a ainsi retenu trois cantons isérois et une grande ville de l'agglomération grenobloise, en fonction de critères socioéconomiques et politiques pertinents pour travailler sur les raisonnements politiques : les résultats du vote lors du référendum du 29 mai 2005, leur position démarquée vis-à-vis de la moyenne des cantons et communes de l'Isère et le fort contraste socioéconomique et politique entre les quatre zones (composition socioprofessionnelle des zones, niveau de diplôme, etc.), et la grande homogénéité de chaque zone. Le dispositif méthodologique d'enquête a donc été engagé sur ces quatre zones (deux enquêtes par sondages et une soixantaine d'entretiens semi-directifs).

En parallèle de la collecte des données dans le cadre du programme FJP, nous avons commencé à réaliser des chronologies électorales pour chacun de nos quatre points d'enquête, en compilant les résultats électoraux par communes pour les élections présidentielles et législatives à partir de 1986. L'analyse de ces chronologies électorales nous a permis de mettre le doigt sur une autre hétérogénéité, inattendue et masquée, de nos points d'observation. En effet, l'agrégation des résultats électoraux au niveau cantonal a caché une diversité des « tempéraments politiques » au niveau des communes – et des quartiers, dans le cas de la ville sélectionnée : un seul des points d'observations sélectionnés initialement s'est avéré être homogène politiquement. En un mot, des cantons que nous avons identifiés globalement « à droite » s'avéraient beaucoup plus complexes, le vote de droite étant très inégalement répartis à l'intérieur de la zone concernée. Une fois révélée cette hétérogénéité politique, nous nous sommes interrogées sur l'existence d'une homogénéité de nos points d'observation au niveau socioéconomique. La compilation des données agrégées de l'INSEE, issues des recensements et des IRIS, a confirmé l'hétérogénéité mise en évidence par les

Congrès AFSP Strasbourg 2011

résultats électoraux. Enfin, le croisement de ces deux types de données nous a permis de constituer à l'intérieur de nos zones d'observation initiales des sous-groupes homogènes¹⁹. Cette remise en cause de l'homogénéité de nos cantons nous a poussée à nous détourner d'une trop grande utilisation des données recueillies par l'intermédiaire des sondages : en effet, l'échantillonnage, construit sur une base cantonale, s'avérait avoir un effet trop lissant sur des opinions et des attitudes, que l'on peut supposer très hétérogènes à cette échelle d'observation.

Plus que la recherche de l'échelon idéal pour observer les comportements électoraux au niveau local – dont la quête ne nous semble, d'ailleurs, n'avoir que peu de pertinence²⁰ –, le plus important est de réussir à mettre en concordance les hypothèses de recherche avec un niveau d'observation cohérent, qu'il faudra éventuellement pouvoir faire évoluer au fil des analyses. Pour réussir à se saisir empiriquement du contexte (que ce soit la famille, le voisinage, les collègues de travail, etc.), la méthodologie et les techniques d'enquête utilisées doivent être adaptées à chaque niveau : contextualisation des enquêtes, utilisation des données agrégées issues des recensements et des résultats électoraux, exploitation des données recueillies par les sondages et les entretiens.

Ainsi pour mettre en évidence les espaces vécus des individus, et les différentes façons dont ces espaces sont intégrés dans les raisonnements politiques des individus, nous nous appuyons sur une série de soixante entretiens semi-directifs, réalisés pendant la campagne présidentielle de 2007 et dont une partie était consacré à la perception par les électeurs de leur cadre de vie, de ses avantages et inconvénients, à la façon dont ils y vivaient. Lorsque nous essayons ainsi de restituer le « contexte local » des électeurs, nous nous attachons à reconstruire un cadre territorial, qu'ils construisent eux-mêmes à partir de caractéristiques préexistantes et des activités effectuées par chacun quotidiennement dans le cadre d'un emploi, de sa famille, de ses loisirs, de ses engagements militants, etc.

Conclusion

Au terme de cette communication qui souhaitait apporter des éléments de réponse à l'interrogation formulée par cette section thématique, il nous semble que le dialogue entre l'analyse des choix politiques individuels et la géographie électorale offre de stimulantes perspectives, permettant d'intégrer le territoire dans l'étude des comportements politiques, comme l'association d'un paradigme plus individualiste aux études contextualisées du vote. En effet, le contexte local des individus et les territoires qu'ils se construisent au quotidien sont des éléments propres à fournir aux citoyens des points de repère dans l'univers politique : le décodage et la mise en relation de ces éléments territorialisés d'orientation politique nous semblent donc utilement compléter les différents instruments cognitifs mobilisés par les individus, dans le cadre de contextes particuliers, lors de la construction de leurs

¹⁹ Pour la phase initiale de la constitution de ces sous-groupes, voir Sainty 2009a ; pour plus de détails, voir Sainty 2009b.

²⁰ Dans un rapport, *La géographie électorale des géographes*, présenté en 1984, à l'AFSP, Hervé Guillorel revient sur cette question de la sélection de l'unité spatiale adéquate à l'analyse des comportements électoraux : « La solution à ces problèmes méthodologiques n'est ni dans le choix d'une unité spatiale la plus proche possible du niveau individuel, car en théorie, la question reste la même, ni dans l'idée selon laquelle chaque unité d'analyse aurait sa propre logique, mais dans la prise en compte simultanée de la polyvalence des contextes sociaux et spatiaux dans lesquels s'exercent les comportements électoraux, ces contextes devant être saisis de façon objective, mais aussi de façon subjective (à travers la perception des individus). Dès lors l'immeuble, le quartier, le bureau de vote, la commune, le canton, le « pays », la circonscription électorale, le département, la région, l'état, etc. sont autant de contextes qui peuvent jouer, à des titres divers, un rôle dans l'explication des comportements électoraux ».

Congrès AFSP Strasbourg 2011

raisonnements politiques. Comme nous avons eu l'occasion de le montrer, sociologie et géographie, en matière d'analyse électorale, ne forment pas un couple uni et sans histoire : les disciplines sont restées relativement hermétiques l'une à l'autre. S'il est possible – et souhaitable selon nous – de faire dialoguer sociologie et géographie pour comprendre les comportements et les opinions politiques des individus, ce dialogue n'a rien d'évident, notamment dans le contexte actuel d'une mise à distance de plus en plus importante de l'analyse du vote de la sociologie, au profit d'un rapprochement avec les approches cognitivistes et rationalistes (Braconnier 2010, p. 17). Enfin, il nous semble qu'intégrer une définition sérieuse et géographiquement renseignée du territoire impose un glissement paradigmatique fort : sortir d'une analyse déterministe et trop rationaliste de la formation du jugement politique, pour adopter une analyse résolument écologique, processuelle voire constructiviste.

Dépassant le cadre de notre propos dans cette communication, mais inscrite très directement dans les questionnements centraux de la science politique internationale, une autre interrogation émerge du schéma théorique que nous y avons construit : l'utilisation d'une approche constructionniste des raisonnements politiques nous conduit à mettre en question la « compétence politique » des individus. Dans un texte de synthèse sur l'utilisation du concept de compétence en science politique, Loïc Blondiaux (2007) distingue deux dimensions liées de ce concept, une dimension cognitive, au sens de connaissance approfondie, et une dimension politique, au sens où la compétence confère le droit de porter un jugement (Blondiaux 2007, p.761). Il constate également que les politistes se sont surtout intéressés à la première dimension, la plus facilement objectivable²¹, en s'appuyant sur le postulat que la compétence est un attribut individuel, mesurable, déterminant des degrés de « savoirs » des individus de l'univers politique²². Cependant, cet idéal du citoyen « informé et expert » lui semble entrer particulièrement en contradiction avec les théories délibératives de la démocratie, dans lesquelles les compétences individuelles ne présument en rien de la capacité à participer au débat politique et à la décision publique, puisque les citoyens peuvent y participer en leur seule qualité de citoyen, la compétence politique et le jugement découlant de la dynamique collective des délibérations (Blondiaux 2007, p.768). Sans entrer plus avant dans ce débat, nous souhaitons souligner la résonance de cette remise en question avec notre propre démarche : entendre la compétence politique comme un portefeuille de connaissances données dont disposerait chaque individu entre en contradiction avec la prise en considération de la dimension processuelle de la construction du jugement politique, nécessaire à une prise en compte sérieuse de l'effet de « territoire » sur la formation du jugement politique.

Références bibliographiques

Arendt Hannah, 1995, *Qu'est-ce que la politique?*, Paris, Ed. du Seuil.

Aron Raymond, 1955, « Réflexions sur la politique et la science politique française », *Revue française de science politique*, vol. 5, n°1, p.5-20.

²¹ Cette dimension cognitive a été principalement étudiée par le biais de trois phénomènes : le niveau de connaissance de l'univers politique par les individus, le niveau de cohérence de leurs attitudes et la stabilité de ces opinions dans le temps (Blondiaux 2007, p.761).

²² Les quatre postulats repérés et détaillés par Loïc Blondiaux sont : la compétence est un attribut individuel, mesurable grâce aux questionnaires de sondage (1), en fonction de laquelle il est possible de classer les individus (2), la compétence, en tant qu'attribut individuel, peut être étudiée indépendamment des variations de contexte (3), la compétence rejoint la connaissance « savante » de l'univers politique mais aussi des concepts idéologiques structurant de cet univers (4) (Blondiaux 2007, p.761-762).

Congrès AFSP Strasbourg 2011

- Blondiaux Loïc et Veitl Philippe, 1999, « La carrière symbolique d'un père fondateur. André Siegfried et la science politique française après 1945. », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, vol. 37, n°1, p. 4-26.
- Bon Frédéric et Cheylan Jean-Paul, 1988, *La France qui vote*, Paris, Hachette.
- Braconnier Céline, 2010, *Une autre sociologie du vote : les électeurs dans leurs contextes. Bilan et perspectives*, Paris, Lextenso Editions - LEJEP.
- Braconnier Céline et Dormagen Jean-Yves, 2007, *La démocratie de l'abstention : aux origines de la démobilisation en milieu populaire*, Paris, Gallimard.
- Bussi Michel, 1998, *Eléments de géographie électorale. A travers l'exemple de la France de l'Ouest*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- Bussi Michel et Badariotti Dominique, 2004, *Pour une nouvelle géographie du politique. Territoire, démocratie, élections*, Paris, Anthropos.
- Debarbieux Bernard, 2009, « Territoire- Territorialité- Territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain... », in Martin Vanier (dir.) *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.19-30.
- Douillet Anne-Cécile, 2003, « Le « territoire » en science politique au regard des autres sciences sociales », in Michel De Bernardy et Bernard Debarbieux (dir.), *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, Grenoble, Publications de la MSH-Alpes / CNRS, p.207-226.
- Dubois Eric et Fauvelle-Aymar Christine, 2004, « Vote Functions in France and the 2002 Election Forecast », in Michael Lewis-Beck (dir.), *The French voter : before and after the 2002 elections*, coll. : French Politics, Houndmills, Basingstoke, Hampshire - New York, Palgrave Macmillan, p. 205-230.
- Faure Alain et Douillet Anne-Cécile (dir.), 2005, *L'action publique et la question territoriale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Fauvelle-Aymar Christine, 2009, « L'impact du contexte sur la participation électorale : les effets de voisinage », communication au Congrès de l'AFSP, Grenoble.
- Favre Pierre, 1989, *Naissances de la science politique en France 1879-1914*, Paris, Fayard.
- Guichonnet Paul, 1943, « La géographie et le tempérament politique dans les montagnes de la Haute-Savoie », *Revue de géographie alpine*, vol. 31, n° 1, p. 39-85.
- Guillourel Hervé, 1989, « 70 ans de géographie électorale », *Politix*, vol. 2, n° 5, p. 57-68.
- Guillourel Hervé, 1984, « La géographie électorale des géographes », communication au 2^{ème} Congrès de l'AFSP, Grenoble.
- Guilluy Christophe et Noyé Christophe, 2006, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Autrement.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

- Hastings Michel, 1989, « Les démiurges de l'introspection cartographique », *Politix*, vol.2, n°5, p.74-76.
- Iyengar Shanto, 1991, « The Accessibility Bias in Politics □: Television News and Public Opinion », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 2, p.2-15.
- Johnson M., Phillips Shively W. et Stein R.M., 2002, « Contextual data and the study of elections and voting behavior: connecting individuals to environments », *Electoral Studies*, vol. 21, n° 2, p. 219-233.
- Keating Michael, 1998, « Territory and Politics », *The New Regionalism in Western Europe*, Cheltenham, E. Edgar, p.1-15.
- Laurent Annie, 1983, *Espace et comportement électoral. Etude à partir des résultats des élections législatives sous la Vème République dans la région Nord - Pas-de-Calais*, Grenoble, Université des Sciences Sociales de Grenoble / Institut d'Etudes Politiques, Thèse de Science Politique.
- Laurent Annie et Wallon-Leducq Christian-Marie, 1989, « Vote, offre électorale et territoire », in D. Gaxie (dir.), *Explication du vote. Un bilan des études électorales en France*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, p.335-356.
- Lefebvre Henri, 2000, *La production de l'espace*, Anthropos.
- Lévy Jacques, 2007, « Regarder, voir. Un discours informé sur la cartographie », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 102, p. 131-140.
- Lévy Jacques, 2003, « Vote et gradient d'urbanité. L'autre surprise du 21 avril », *Espacestems.net*.
- Lussault Michel, 2007, *L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Edition du Seuil.
- Mayer Nonna (dir.), 1997, *Les modèles explicatifs du vote*, Paris - Montréal, L'Harmattan.
- Ozouf-Marignier Marie-Vic, 2009, « Le territoire, la géographie et les sciences sociales », in Martin Vanier (dir.), *Territoires, territorialité, territorialisation □: controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p.31-36.
- Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Edition du Seuil.
- Pinçon Michel et Pinçon-Charlot Monique, 2008, *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte.
- Raffestin Claude, 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, LITEC.
- Ripoll Fabrice et Rivière Jean, « La ville dense comme seul espace légitime? Analyse critique d'un discours dominant sur le vote et l'urbain », *Les annales de la recherche urbaine*, n° 102, p.121-130.

Congrès AFSP Strasbourg 2011

- Rivière Jean, 2008, « Le vote pavillonnaire existe-t-il? Comportements électoraux et positions sociales locales dans une commune rurale en cours de périurbanisation », *Politix*, vol. 21, n°83, p.23-48.
- Sainty Jessica, 2009a, « Le communisme en banlieue rouge□: de la mort du PCF au maintien des villes communistes. Analyse d'un paradoxe électoral à partir du cas de la ville d'Echirolles (1981-2008) », *Actes des journées d'étude des 1er et 2 décembre 2009*, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Sainty Jessica, 2009b, « Saisir le jugement politique dans son contexte local », communication au Congrès de l'AFSP, Grenoble.
- Siegfried André, 1995, *Tableau politique de la France de l'ouest*, Paris, Imprimerie nationale.
- Siegfried André, 1949, *Géographie électorale de l'Ardèche sous la IIIe République*, Paris, A. Colin.
- Stock Mathis, 2004, « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *Espacestems.net*.
- Stock Mathis, 2006, « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *Espacestems.net*.
- Vanier Martin, 2002, « Les espaces du politique□: trois réflexions pour sortir des limites du territoire », in Bernard Debarbieux et Martin Vanier (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Editions de l'Aube / DATAR, p.75-89.
- Vanier Martin, 2009, *Territoires, territorialité, territorialisation□: controverses et perspectives. Actes des entretiens de la Cité des Territoires de Grenoble, 7 et 8 juin 2007*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Veitl Philippe, 1995, « Territoires du politique. Lectures du Tableau politique d'André Siegfried », *Politix*, vol. 8, n°29, p.103-122.
- Veyret-Verner Germaine, 1954, « Quelques réflexions sur la géographie politique des Alpes du Nord et de leur avant-pays », *Revue de géographie alpine*, vol. 42, n° 1, p.107-110.